



Société Protectrice des Animaux St-Etienne Loire
52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 33 35 50 - spa42@spa42.fr / www.spa42.fr
SIRET : 776 400 384 000 33

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969 - Affiliée à la confédération des S.P.A. de France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2015

Compte – rendu / Procès Verbal

Le 20 juin 2015, à 14 heures 30, à la Maison des Associations, 4 rue André Malraux à SAINT-ETIENNE, les membres de l'Association SPA SAINT ETIENNE LOIRE, membres à jour de leur cotisation, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre PORTERAT, en sa qualité de Président en exercice du Conseil.

Monsieur le Président remercie de leur présence Monsieur Paul CORRIERAS et Monsieur Samy KEFY-JEROME, représentants Monsieur le Maire de Saint-Etienne et Monsieur Maurice DESFONDS, de la DDPP, représentant Madame la Préfète de la Loire.

Monsieur Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Exercice 2014 : Rapport moral
- Exercice 2014 : Rapport financier et Approbation des comptes
- Exercice 2016 : Vote du budget prévisionnel
- Exercice 2014 – 2015 : Rapport des commissions
- Cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration :
 - Renouvellement des membres sortants
 - Élection des membres cooptés

RAPPORT MORAL

Monsieur Le Président donne lecture de son rapport d'activités pour l'exercice 2014

A. Monsieur le Président rappelle les grandes lignes du Projet Associatif de l'association :

- **Recueillir et soigner les animaux malades et abandonnés** (*Ne pratiquer aucune euthanasie en dehors de celles prescrites par un vétérinaire pour des raisons médicales et après accord de la commission euthanasies*).
- **Protéger les animaux et améliorer leurs droits** (*Lutter contre les actes de maltraitance : interventions et suivi grâce à notre commission MAUVAIS TRAITEMENTS, Déposer plainte et se porter partie civile chaque fois que cela est possible. Faire respecter le Droit des animaux. Limiter la reproduction sauvage et les abandons en faisant adopter nos animaux stérilisés, sauf exceptions attestées par un vétérinaire : maladie, âge trop avancé, etc...*).
- **Développer les sentiments de douceur et d'humanité dans les rapports de l'homme avec tous les animaux** (*Favoriser le plus possible le contact de l'animal avec l'homme, de manière à le socialiser*).
- **Veiller à la protection des oiseaux.**
- **Prêter assistance aux personnes sinistrées, hospitalisées, emprisonnées ou sans domicile** (*en travaillant avec les services sociaux et en prenant en charge les animaux donnés alors en garde à l'Association*).
- **Prendre toutes les mesures utiles pour que ces principes soient appliqués en toutes circonstances.**

B. FONCTIONNEMENT DU REFUGE

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 20 JUIN 2015 : 8 salariés

- 1 responsable du refuge
- 6 animaliers
- 1 contrôleur – enquêteur « mauvais traitements »

C. NOMBRE D'ADHERENTS A FIN DECEMBRE 2014 : 1 250

D. Nos Pensionnaires en 2014

CHIENS Adoptions : 354
 Décès : 3
 Euthanasies : 10

CHATS Adoptions : 202
 Euthanasies : 11

E. TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EFFECTUES AU REFUGE EN 2014

DANS LES LOCAUX ADMINISTRATIFS - *Travaux par nos bénévoles*

- Rénovation du bureau d'accueil et installation d'un nouveau mobilier.

Prochains travaux à réaliser :

- Rénovation du vestiaire des employés ainsi que des sanitaires.
- Création d'une cuisine pour les employés restant sur place pendant le temps du déjeuner.
- Agrandissement des locaux d'accueil pour améliorer l'accueil du public.

CHEZ LES CHATS - *Travaux réalisés par nos bénévoles*

- Certaines parois de la chatterie ont été décorées.
- Les promenades ont été refaites ou réparées.

Prochains travaux à réaliser :

- Changer la porte séparant l'intérieur et l'extérieur de la chatterie (porte donnant sur la cour).
- Agrandir l'auvent pour les sorties par temps de pluie.

CHEZ LES CHIENS - *Travaux réalisés par nos bénévoles*

- A l'entrée du refuge, rénovation du parc à chiots qui est aussi utilisé pour la présentation des chiens aux potentiels adoptants
- En mai 2015, rénovation des 2 parcs de détente et création de 2 autres – financement des travaux et des matériaux par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Prochains travaux à réaliser :

- Remplacement des serrures des box.
- Rénovation de certains box et de leur toiture.
- Changement des tuyaux d'eau extérieurs.
- Rénovation des sols entre les deux bâtiments de box.
- Rénovation des allées desservant les box.

Monsieur le Président remercie les généreux donateurs et la Ville de SAINT ETIENNE, qui ont permis d'effectuer en 2014, divers travaux au refuge.

PUIS LES RESPONSABLES DES DIFFERENTES COMMISSIONS PRESENTENT LEURS ACTIONS

Travaux des commissions

COMMISSION MAUVAIS TRAITEMENTS

Ghislaine POINAS

217 signalements de mauvais traitements sur tout le département de la Loire en 2014.

187 plaintes concernent des chiens.

15 plaintes concernant des chats.

15 plaintes concernant d'autres animaux (9 chevaux et 6 animaux de ferme).

. Nous avons pu récupérer à l'amiable, sans procédure juridique **17 chiens et 1 chat.**

. Nous avons déposé plainte pour 3 affaires suivies par nos enquêteurs et nous nous sommes portés partie civile pour 4 autres dossiers.

COMMISSION SANTÉ ET SOINS AUX ANIMAUX

Josiane MANET

- **Vacations des vétérinaires au refuge :**

Deux vacations sont effectuées chaque semaine, le mardi et le vendredi après-midi. Sept vétérinaires assurent ces vacations, à tour de rôle. Durant leurs interventions sont pratiqués : les identifications par puce électronique, les vaccinations ou rappels de vaccins, différentes pathologies : morsures, coupures, diarrhées, fièvre, ablation des fils de stérilisation, plaies diverses. Ponctuellement, une ordonnance médicale peut être émise pour des prises de médicaments (antibiotiques, calmants). La vacation dure entre 2 h et 2 h 30 ; entre 15 et 25 animaux sont consultés.

- **Hospitalisations des animaux :** Si des pathologies plus lourdes sont constatées, les animaux sont emmenés en cabinet vétérinaire pour y être hospitalisés ou, au pire, euthanasiés.

- **Poursuite de la politique de soins** qui permet depuis plusieurs années maintenant d'éviter les grosses épidémies et de confier à l'adoption des animaux dans un bon état de santé.

- **Stérilisations 2014 :** 230 chiens et chiennes. 220 chats et chattes.

ROLE DE L'EDUCATEUR CANIN A LA SPA ST ETIENNE LOIRE :

Présentation par Pierre PORTERAT, Président et éducateur canin.

- **VISITES systématiques avant placement pour :**

- les jeunes animaux ou les plus âgés

- les plus fragiles

- ceux qui supportent mal l'enfermement en box ou la séparation d'avec leur famille

- les animaux particuliers (chiens de seconde catégorie ou au caractère spécifique, chiens de grande taille, animaux sous traitement médical particulier, etc.)

- **Poursuite du travail de préparation des chiens à l'adoption** et de conseils auprès des adoptants

Commission « chats » *Sylviane PITIOT - Patricia BRUN*

Nous recherchons pour la chatterie :

- des meubles de jardin en plastique ou en bois, des maisons d'enfants d'extérieur

- des escabeaux et des échelles en bois, même cassés

- des arbres à chats

- des couvertures polaires, des coussins

COMMISSION PARRAINAGES

Sylviane PITIOT

en 2014

91 parrains

pour 97 parrainages de chiens et 55 parrainages de chats.

ENQUETES POST ADOPTIONS

Anaïs TAVIAN

461 visites en 2014 pour 164 chats, 289 chiens et 8 NAC.

Nous réalisons des enquêtes pour tous nos animaux placés, NAC compris.

Un grand merci à tous nos enquêteurs.

COMMISSION BENEVOLES

Laure-Anne BAROU

Un immense MERCI à tous les bénévoles de la SPA St Etienne Loire : administrateurs, promeneurs de chiens, câlineurs de chats, familles d'accueil, enquêteurs, administratifs, bricoleurs, etc...
Les tâches sont innombrables à la SPA et toutes indispensables à la vie de l'association et à la protection de nos amis à 4 pattes.

Approximativement **150 Bénévoles sont actifs** (*Administrateurs, bricoleurs, promeneurs et câlineurs de chiens, câlineurs de chats, enquêteurs, bénévoles administratifs, familles d'accueil, etc...*).

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHIENS **Ghislaine POINAS**

En 2014 : 37 chiens ont été accueillis par 24 familles d'accueil.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHATS **Patricia BRUN**

En 2014 : 33 chats et plusieurs chatons ont été accueillis par 26 familles d'accueil.

LE VOLET « SOCIAL » DE LA SPA ST ETIENNE LOIRE

PARTENARIATS AVEC DIVERS ETABLISSEMENTS **Christian BROUQUISSE**

1. POUR PERSONNES DEFICIENTES MENTALES ET / OU PHYSIQUES

- poursuite du partenariat avec 3 établissements. Fréquence 1 fois par semaine, durée 1 h 30.

2. AVEC DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES / ACCUEIL DE STAGIAIRES

- **stagiaires accueillis en 2014**

- . stages 3^e : découverte de l'entreprise pendant 4 jours : 14 stagiaires,
- . crédit libre universitaire de 20 heures : 4 stagiaires,
- . stages longs d'1 mois : 4 stagiaires.

3. AVEC LE TRIBUNAL DE ST ETIENNE

- **Accueil de TIG (*travaux d'intérêt général*)** : 3 personnes accueillies en 2014
- **Réparation pénale pour mineurs** : 3 personnes accueillies en 2014

PARTENARIATS AVEC MAISONS DE RETRAITES **Sylvie REGNIER**

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LA RESIDENCE STEPHANOISE BERNADETTE

Partenariat qui se poursuit depuis maintenant 7 ans.

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE FIRMINY

. Résidences EHPAD LA VERRERIE, LES BRUNEAUX, LE MAIL

PROJETS DE PARTENARIATS 2015 AVEC DEUX NOUVEAUX ETABLISSEMENTS.

POURSUITE DES PARTENARIATS AVEC DE NOMBREUX ORGANISMES SOCIAUX:

Pour venir en aide aux personnes en situation de précarité, âgées ou handicapées, qui ont des problèmes ponctuels avec leurs animaux.

COMMISSION ANIMATIONS ET BOUTIQUES **Annie PLANTEBLAT**

Un grand merci aux artistes qui ont offert des spectacles au profit de notre refuge en 2014 et aux bénévoles qui ont participé à l'organisation.

La vente des enveloppes surprise nous a permis de financer le stand à la Foire de St-Etienne.

La SPA ST ETIENNE LOIRE recherche des objets neufs pour tombola (enveloppes surprise)

COLLECTES pour les animaux du refuge

- couvertures, draps, coussins, serviettes éponge, peignoirs etc.
- corbeilles, niches, cages pour rongeurs ou oiseaux, colliers, harnais, laisses,
- jouets, petit mobilier, chaises, etc.

PROCHAINES DATES A RETENIR EN 2015 :

- Randonnée dimanche 28 juin
- Collecte aliments et accessoires animaux samedi 29 août au magasin **LECLERC de FIRMINY**
- **FOIRE DE ST ETIENNE** du 18 septembre au 28 septembre
- **Portes ouvertes « Fête des Animaux »** Samedi 3 et dimanche 4 octobre **AU REFUGE**
- **Vide-grenier** samedi 24 octobre après-midi et dimanche 25 octobre toute la journée à la **Salle Polyvalente de LA FOUILLOUSE**
- **Collecte aliments et accessoires animaux** samedi 7 novembre au **Géant Casino à LA RICAMARIE**
- **Portes ouvertes « Noël des Animaux »** samedi 5 et dimanche 6 décembre au **REFUGE**

COMMISSION COMMUNICATION Pierre PORTERAT – Philippe AYANIAN

- Continuation du Partenariat avec **La FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS** :
 - Aides financières 2014 : nourriture 4 000 €, frais vétérinaire 12 000 € et don d'une quinzaine de niches.
 - Nos animaux sont proposés à l'adoption sur leur site internet.
- **Diffusion dans les groupes et sur les forums spécialisés** : comme **SECONDE CHANCE...**
- **Le service communication de la Ville de ST ETIENNE** qui fait paraître nos manifestations sur les panneaux lumineux de la ville.
- **Des articles dans la presse écrite** sur les actions, les évènements ou les besoins de la SPA.
- La presse locale (*animaux à adopter, évènements et articles divers*): **Le Progrès et La Gazette de la Loire.**
- **Des messages sur les radios.**
- **Notre journal BOULES de POILS**, lien indispensable entre la SPA et ses adhérents. Deux parutions par an : mai et décembre, entièrement réalisé, mis en page, et mis sous pli par des bénévoles de l'association.
- **Notre site internet** : www.spa42.fr
- Le suivi de notre compte **FACEBOOK**.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, approuve **le RAPPORT MORAL**
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents

RAPPORT FINANCIER

Monsieur le Président cède ensuite la parole à **Madame Ghislaine POINAS**, trésorière, qui donne lecture du rapport sur la situation financière.

LE RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2014

SPA ST ETIENNE LOIRE	BUDGET 2014		2013	2012	2011	2010
	réalisé	voité				
PRODUITS D'EXPLOITATION	224 516 €	240 000 €	192 363	194 744	164 051	161 610
Adoption	104 053 €	100 000 €	95 047	99 000	77 971	76 839
Colisations	17 495 €	35 000 €	21 755	14 970	12 857	12 557
Subventions	33 199 €	15 000 €	10 372	5 400	5 250	5 250
Autres produits	27 315 €	40 000 €	28 848	25 481	14 835	14 978
transferts d'exploitation	42 454 €	50 000 €	36 341	50 977	52 530	51 189
CHARGES D'EXPLOITATION	454 779 €	516 000 €	402 719	530 270	526 974	509 502
Nourriture animaux	27 061 €	30 000 €	28 187	28 565	35 530	35 530
Vétérinaires frais médicaux	188 734 €	230 000 €	203 565	242 611	226 510	197 343
Charges de personnel	189 067 €	180 000 €	177 012	191 228	190 703	182 750
Autres charges	69 678 €	70 000 €	72 004	70 789	67 562	67 800
Dot. amortissements provisions	2 239 €	6 000 €	1 951	5 081	6 583	6 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 230 264 €	- 276 000 €	- 290 356	- 341 526	- 362 923	- 347 952
PRODUITS FINANCIERS	123 €		11	364	155	16
CHARGES FINANCIERES	1 357 €			20	17	351
RESULTAT FINANCIER	- 1 234 €		11	337	138	375
PRODUITS EXCEPTIONNELS	318 126 €	280 000 €	399 954	437 354	586 300	192 300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 288 €		121 371	422 201	98 240	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	304 838 €	280 000 €	277 583	15 073	488 060	192 300
EXCEDENT	73 340 €				126 274	
DEFICIT		- 26 000 €	- 12 761	- 326 116		- 156 027

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **RAPPORT FINANCIER** sur les comptes de l'exercice écoulé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve, tels qu'ils ont été présentés les **COMPTES ANNUELS** arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 73 340 €.

Elle donne en conséquence, quitus aux Administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :
d'affecter le résultat de l'exercice 2014 s'élevant à : 73 340 € au report à nouveau.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

LE BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2016

2014 budget prévisionnel	2014 budget réalisé	2015 budget prévisionnel		2016 budget prévisionnel	
				232 000 €	
240 000 €	224 515 €	238 000 €	PRODUITS D'EXPLOITATION		
100 000 €	104 053 €	120 000 €	Adoptions	110 000 €	- 999 €
35 000 €	17 495 €	30 000 €	Cotisations	20 000 €	
15 000 €	33 199 €	15 000 €	Subventions	30 000 €	
40 000 €	27 315 €	40 000 €	Autres produits	32 000 €	
50 000 €	42 454 €	33 000 €	transferts d'exploitation	40 000 €	
				412 000 €	178%
516 000 €	454 779 €	427 000 €	CHARGES D'EXPLOITATION		
30 000 €	27 061 €	25 000 €	Nourriture animaux	25 000 €	
230 000 €	186 734 €	185 000 €	Vétérinaires frais médicaux	170 000 €	
180 000 €	169 067 €	145 000 €	Charges de personnel	150 000 €	
70 000 €	69 678 €	70 000 €	Autres charges	65 000 €	
6 000 €	2 239 €	2 000 €	Amortissements	2 000 €	
- 276 000 €	- 230 264 €	- 189 000 €	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 180 000 €	
			ELEMENTS FINANCIERS		
	123 €		produits financiers		
	1 357 €		charges financières		
	- 1 234 €		RESULTAT FINANCIER		
			ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
250 000 €	318 126 €	250 000 €	produits exceptionnels	180 000 €	
	13 288 €		charges exceptionnelles		
250 000 €	304 838 €	250 000 €	RESULTAT EXCEPTIONNEL	180 000 €	
	73 340 €	61 000 €	EXCEDENT		
- 26 000 €			DEFICIT		

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **BUDGET PREVISIONNEL 2016**.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

LA COTISATION 2016

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de L'article 15 des statuts décide que **le montant de la cotisation pour l'année 2016 reste fixé à 30 €**.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

UNE PENSEE POUR NOS BIENFAITEURS LEGATAIRES EN 2014

Legs BOULOT - SAINT GALMIER *suite*

Monsieur CHALAND Daniel

Madame CHAMPETIER Odile *suite*

Madame GUIXA Adèle *suite*

Monsieur GENES Auguste *suite*

Monsieur RIGAUDON Lucien

Madame ROURE Adrienne

Et un remerciement chaleureux à tous nos généreux donateurs tout au long de l'année.
C'est grâce à leur générosité que la SPA SAINT ETIENNE peut poursuivre sa mission

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu Monsieur le Président, élit ou renouvelle pour une durée de 3 ans, les mandats d'administrateurs des personnes suivantes sur la liste suivante :
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

LISTE unique

BAROU	Laure-Anne	élue par 70 voix sur 70 bulletins de vote exprimés
BROUQUISSE	Christian	Elu par 70 voix sur 70 bulletins de vote exprimés
POINAS	Ghislaine	élue par 70 voix sur 70 bulletins de vote exprimés
PORTERAT	Pierre	élu par 70 voix sur 70 bulletins de vote exprimés
ROBERT	Marie-Pierre	Elue par 70 voix sur 70 bulletins de vote exprimés
SAUVANT	Isabelle	élue par 70 voix sur 70 bulletins de vote exprimés

Chaque administrateur a, préalablement au déroulement de l'Assemblée, accepté son mandat.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 h 15.

Compte rendu rédigé le 22 juin 2015

LE PRESIDENT Pierre PORTERAT

LA TRESORIERE Ghislaine POINAS



Société Protectrice des Animaux **St-Etienne Loire**
52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 33 35 50 - spa42@spa42.fr / www.spa42.fr
SIRET : 776 400 384 000 33

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969 - Affiliée à la confédération des S.P.A. de France

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2015 - 1

Le Conseil d'administration de la SPA St Etienne Loire du 29 juin 2015 réuni en séance, après avoir entendu les exposés et délibéré,

Valide le compte rendu de l'Assemblée, Générale Ordinaire du 20 juin 2015.

Fait à Saint Etienne, le 30 juin 2015.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président
Pierre PORTERAT



Société Protectrice des Animaux St-Etienne Loire
52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 33 35 50 - spa42@spa42.fr / www.spa42.fr
SIRET : 776 400 384 000 33

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969 - Affiliée à la confédération des S.P.A. de France

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2015 - 2

Le Conseil d'administration de la SPA St Etienne Loire du 29 juin 2015 réuni en séance, après avoir validé le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2015, entendu les exposés et délibérés et après avoir validé l'élection des candidats au Conseil d'Administration, lors de cette même Assemblée Générale, valide la composition :

DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AYANIAN	Philippe
BAROU	Laure-Anne
BROUQUISSE	Christian
BRUN	Patricia
MANET	Josiane
PAPPAS	Sylvie
PITOT	Sylviane
PLANTEBLAT	Annie
POINAS	Ghislaine
PORTERAT	Pierre
REGNIER	Sylvie
RIVOIRE	Alain
ROBERT	Marie-Pierre
SANTINI	Anita
SAUVANT	Isabelle
TAVIAN	Anais
THOMAS	Céline
TOURON	Raymond
VERHAEGE	Brigitte

ET DU NOUVEAU BUREAU

PRESIDENT	PORTERAT	Pierre
VICE-PRESIDENTE	PAPPAS	Sylvie
VICE-PRESIDENTE - SANTE DES ANIMAUX	MANET	Josiane
SECRETARE GENERALE	PLANTEBLAT	Annie
TRESORIERE	POINAS	Ghislaine
TRESORIERE Adjointe	SANTINI	Anita

Fait à Saint Etienne, le 30 juin 2015

Pour le Conseil d'Administration
Le Président,
Pierre PORTERAT